

CÔTÉ ENGAGEMENT

Habitants et entreprises solidaires

P2- Nos équipes mobilisées pour vous

P4/5- Le plan de relance économique de l'ARC

P12 - Distribution gratuite de masques

Nos équipes MOBILISÉES pour vous



Continuité

Des services ont poursuivi leurs missions essentielles, à l'image du centre de supervision intercommunal qui œuvre pour votre sécurité. La Direction des Systèmes d'Information a contribué au maintien des services publics en favorisant la mise en place du télétravail. Les services de transports ont été maintenus partiellement pour permettre à chacun de pouvoir effectuer les déplacements strictement nécessaires. Le pôle développement durable a continué ses missions, notamment dans le cadre de la lutte contre les inondations, de l'adaptation des services de collectes des déchets ou de la gestion des réseaux d'assainissement (perturbée par la présence accrue de lingettes dans les canalisations). De manière plus générale, les différents services ont poursuivi, autant que possible, leurs missions en les adaptant à ce contexte particulier.

Pour s'adapter au mieux aux circonstances, les équipes mutualisées de l'ARC et de la Ville de Compiègne se sont organisées pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire.

Logistique

Des agents sont allés récupérer des blouses, du gel hydroalcoolique, des masques, des visières, du savon (...) dans des entreprises locales. Ils ont ensuite organisé la distribution au profit des structures de soins du Compiégnois, des infirmières libérales, des associations sociales...

Protection

Pour assurer la protection des usagers, les services ont dû mettre en place des dispositions spécifiques pour accueillir le public. Ainsi, des vitres de protection ont été installées dans les services d'État civil et Droit des sols et au Centre Communal d'Action Sociale. Pour maintenir les marchés ou organiser des tests de dépistages, le service événementiel a été fortement sollicité. Il a été renforcé par des équipes issues d'autres services, comme les services des sports et de la voirie. Par ailleurs, les agents en lien avec le public ont pu bénéficier de masques de protection.

Communication

Pour vous informer, le Président de l'ARC, Philippe Marini, a très régulièrement fait appel au support vidéo. Des communications ont été établies, 7 jours sur 7, pour permettre à tout un chacun de s'adapter au mieux à la situation. Les réseaux sociaux ont permis d'échanger, de poser des questions ou de faire remonter des initiatives.

Scolaire et périscolaire

Les équipes se sont grandement mobilisées dans les communes pour permettre la réouverture des écoles dans les meilleures conditions, avec des solutions périscolaires et des organisations très spécifiques.



Toutes les infos :
www.agglo-compiegne.fr

Des conseillers élus...

Le 15 mars, le premier tour du scrutin des municipales a permis d'élire la plupart des élus municipaux. Sur les 22 communes, 3 font exception : Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin et Verberie. La plupart des élus communautaires ont également été désignés lors de ce scrutin.

... mais des conseils à mettre en place

Pour que le Conseil d'Agglomération de la mandature 2020-2026 se mette en place, il faut que le second tour des élections municipales ait eu lieu et que les conseillers soient en fonction.

De ce fait, ce sont les équipes en place lors du dernier mandat qui composent encore le conseil d'agglomération. Il s'est réuni le 6 mai dans une configuration exceptionnelle, en partie en visioconférence, pour voter notamment le plan de relance économique.

Pas de hausse des taux d'imposition

Le Conseil d'Agglomération a décidé de maintenir en 2020, les taux d'imposition des années précédentes pour ne pas alourdir la fiscalité des ménages et des entreprises.

Nos bus circulent

Les 2/3 des services de bus sont assurés avec port du masque obligatoire et capacité limitée à 25 usagers. Les cars périurbains fonctionnent sur les horaires des vacances scolaires (soit un aller-retour par jour), avec une capacité de 20 places.

La forêt accessible

À compter du 11 mai, les massifs forestiers sont à nouveau accessibles, mais toujours sans rassemblements collectifs.



Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Que d'élan de solidarité !

Je vous remercie pour la large confiance renouvelée aux équipes en place dans les communes de l'ARC. Si les nouveaux conseils municipaux et intercommunaux ne sont pas encore installés, la continuité choisie et l'esprit de solidarité de nos équipes ont permis d'orchestrer à notre échelle la lutte contre le COVID-19.

Il s'agit pour nous de protéger les habitants, les professionnels et les entreprises. Mais la première des solidarités s'est dirigée vers les personnels soignants. L'immense reconnaissance qui nous a animés ces dernières semaines a conduit à de nombreuses initiatives.

Je remercie également les équipes municipales et intercommunales qui se sont engagées, en faisant face à des contextes inédits et en exerçant des missions parfois éloignées de celles confiées habituellement. La notion de "service public" a trouvé une belle résonance dans notre agglomération.

Je salue également l'engagement formidable des entreprises, à travers leurs nouvelles productions ou leurs dons si précieux.

Cet élan de solidarité a également trouvé un admirable écho au sein de la population. Les bénévoles n'ont pas compté leurs heures pour confectionner des masques, des visières, des blouses (...) ou plus simplement apporter de l'aide à un proche ou à un voisin.

Notre résilience passe par la solidarité, elle a été largement au rendez-vous sur notre territoire, soyez-en très sincèrement remerciés.

+ de 33 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



Instagram

compiègneaggllo ...

compiègne_tourisme ...



Le plan de relance économique de l'ARC



Le confinement a impacté les activités économiques. Pour y faire face, l'ARC a mis en place un effort exceptionnel, avec un engagement financier à hauteur de 1,6 million € et une série de mesures.

Pour les petites entreprises

3 dispositifs vont permettre d'aider les entreprises des secteurs du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales. Pour cette démarche, l'ARC va s'appuyer sur l'expertise de la structure d'accompagnement des artisans, commerçants et PME : Initiative Oise-Est.

1 500 € de fonds de secours

Cette subvention sera donnée prioritairement aux entreprises qui ont été exclues de l'indemnité forfaitaire de solidarité et les établissements recevant du public qui ont dû fermer par mesures gouvernementales. Une subvention de 1 000 € pourra venir en complément pour les entreprises qui n'ont pas pu bénéficier de la mesure d'indemnité forfaitaire de 5 000 € pour aider au paiement des loyers (dans ce cas l'entreprise percevra les 1 500 €

de l'indemnité forfaitaire de l'État et 1 000 € de subvention de l'ARC).

> *150 à 200 entreprises de moins de 10 salariés accompagnées, 300 000 € prévus par l'ARC.*

Prêt à 0 % de 2 000 à 15 000 €

Pour permettre un apport en trésorerie, un prêt à taux zéro peut être sollicité sans prêt bancaire ou en complément d'un prêt. Il peut permettre un effet de levier bancaire pour obtenir un Prêt Garanti par l'État (PGE) ou de la Région. Le prêt à 0 % peut aller de 2 000 € à 15 000 € avec un différé allant jusqu'à 12 mois et un remboursement jusqu'à 60 mois. Le prêt d'honneur pourrait être également sollicité pour de l'investissement, auquel cas le montant pourrait être porté à 25 000 €.

> *100 à 150 entreprises de moins de 20 salariés accompagnées, 1 000 000 € prévus par l'ARC.*

Subventions jusqu'à 10 000 € pour une expertise

Pour faciliter la relance de l'activité, les entreprises seront aidées pour missionner des experts dans le domaine financier ou sur d'autres volets (optimisation des flux logistiques, process, développement du numérique...). Les missions seront prises en charge à 70 % par l'ARC avec un plafond d'aide à 10 000 €. En effet, une prise en charge partielle par l'entreprise est indispensable pour que le dirigeant s'approprie les résultats de l'expertise.

> *Plus de 60 entreprises de moins de 50 salariés accompagnées, 300 000 € prévus par l'ARC.*

Retrouvez les informations sur :

www.agglo-compiegne.fr et

www.relance-economique.fr

Contact : Initiative Oise-Est

03 44 23 00 29 - contact@oise-est.fr



Consommez local !

Pour vous faire plaisir et soutenir les professionnels, tournez-vous vers les locaux. Sur notre site internet, une liste est mise à jour avec les commerces ouverts ou faisant des ventes à emporter ou en ligne.

Profitez également de l'application gratuite "Compiègne et sa région" pour retrouver sur votre mobile les informations et les bons plans pour consommer local. Mis en place par l'Office de tourisme, cet outil vous permet de retrouver les informations sur vos commerces, vos restaurants et les sorties possibles.



Pour les commerçants

Le maintien des marchés alimentaires a été organisé durant le confinement pour conserver les habitudes de proximité et favoriser les achats locaux.

Sur le site internet de l'ARC, une liste des commerces en activité a été mise en ligne.

Un programme d'animations et de communication va être mené avec une dotation de 80 000 € à la fédération des commerçants.

Le manager commercial de l'ARC œuvre au quotidien pour aider les commerçants dans leurs démarches.

Le stationnement est gratuit à Compiègne jusqu'au 31 août pour favoriser les achats. La gratuité pourrait passer ensuite à 1 heure (contre 30 mn auparavant).

Les droits de terrasses seront exonérés pour 6 mois.

Des kits de protection (masques, visières et gel) vont être distribués (voir page 12).

Et aussi...

3 millions € avec nos voisins

Suite à une concertation, les mesures mises en place vont également être concrétisées dans les communautés de communes voisines : la Plaine d'Estrées, les Lisières de l'Oise et les Deux Vallées. L'engagement sur le Compiégnois serait ainsi porté à environ 3 millions €.

Une action concertée sera également mise en œuvre dans le cadre du Pôle métropolitain de l'Oise, avec les Communautés d'Agglomération de Creil et Beauvais.

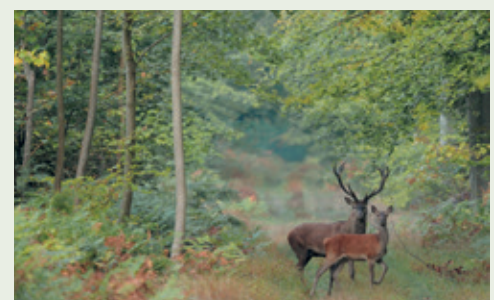
Des informations sur les autres dispositifs

L'État, la Région, le Département sont engagés dans les démarches de soutien et d'accompagnement.

Sur le site internet de l'ARC, les informations sont synthétisées et regroupées. www.agglo-compiegne.fr

Une destination à promouvoir

Pour soutenir les professionnels du tourisme, rappelez autour de vous que, pour prendre un bon bol d'air à l'issue du confinement, le Compiégnois est une destination privilégiée ! Nos forêts, nos rivières et nos campagnes seront propices au ressourcement ces prochaines semaines et les professionnels se tiennent prêts à accueillir les touristes !



Les acteurs du domaine de la santé et des services méritent toute notre reconnaissance. Impossible d'être exhaustif, mais voici un petit panel de structures qui méritent toutes d'être félicitées.

200 000 € pour l'hôpital



La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, présidée par Brigitte MACRON, a attribué une subvention de 200 000 €, dans le cadre de son Fonds d'Aide d'Urgence Covid-19, au Centre Hospitalier de Compiègne. Cette subvention bénéficiera en priorité

à l'amélioration des conditions de séjour des patients, mais aussi au travail des équipes d'un établissement qui couvre un bassin de population de plus de 225 000 habitants. C'est un signe de reconnaissance ô combien mérité pour tous les personnels sur le front ces dernières semaines.

Des services à la personne mobilisés

Les structures de soins ont été très actives ces dernières semaines. Parmi elles, l'ADMR à Jaux fait travailler sur le Compiégnois près de 100 intervenants, au profit de 800 bénéficiaires (personnes âgées, handicapées ou dans le cadre d'accompagnement à la parentalité). "Il a fallu organiser et prioriser le travail, explique la chef de projet Anne-Sophie CHUFFART. Les équipes se sont engagées fortement et ont fait le maximum sur le terrain et en téléphonant aux bénéficiaires. Pour nous protéger, nous avons pu bénéficier de dons, notamment via l'agglomération. Cela fait partie des marques de soutien qui ont fait du bien aux équipes."



Le courage des équipes des EHPAD

Les résidences et EHPAD ont eu des missions très difficiles ces dernières semaines.

Par exemple, la résidence Saint-Corneil de Verberie a dû faire face à des cas de Coronavirus parmi ses résidents et son personnel. "Pour nous aider, l'ARS a affecté des personnels volontaires,

apprécie la directrice Claire Demoulin. Nous avons eu des dotations de matériel hebdomadaires, mais les compléments apportés par des initiatives locales (entreprises, pharmacie, ARC...) ont fait du bien au moral."

Un centre de radiothérapie qui s'adapte

Dans le contexte actuel, la prise en charge des patients atteints d'autres pathologies se poursuit.

C'est le cas, par exemple, du centre de radiothérapie Amethyst de Compiègne qui a bénéficié de blouses et de visières grâce aux dons des sociétés Unilever et ERODE.

"Il a fallu s'adapter et obtenir les matériels nécessaires pour assurer la continuité des traitements, grâce notamment à une équipe professionnelle et engagée" résume Marjorie Joriaux, Responsable Opérationnelle.

Un petit réconfort bienvenu

Si les établissements pour personnes âgées ont bénéficié de dons de matériels de protection, ils ont également reçu des dons d'entreprises pour des produits de soins et des gâteaux, comme à la résidence Saint-Jacques à Compiègne. "Chaque geste de soutien est apprécié car moralement c'est difficile pour les résidents et les équipes, commente une responsable. L'absence de visite et les mesures de précaution incessantes rendent les situations pesantes."



Face à la situation de crise que nous vivons, les entreprises se réinventent et se mobilisent.

Des masques conçus à Béthisy-Saint-Pierre

Au début du confinement, une société de Béthisy-Saint-Pierre a complètement changé son activité.

Les canapés Moulins se sont en effet lancés dans la production de masques en tissu, avec un filtre spécifique. Fin mars, l'Agglomération et la Ville de Compiègne ont acheté à la société 3 500 masques lavables. Cette initiative a permis de protéger 600 agents, de



nos 22 communes, engagés dans la continuité des services publics. L'autre moitié des masques a été donnée au profit des foyers et résidences pour personnes âgées ou à différents personnels en lien avec les domaines de

la santé et du social.

Fin-avril, la société a ensuite fabriqué 5 000 masques et 20 000 kits distribués ensuite aux couturiers bénévoles du Compiégnois pour fabriquer des masques (voir page 8).

Des visières réalisées à Verberie et Clairoix

Spécialisée dans les boucles de métal, l'entreprise ERODE de Verberie a complètement changé son activité début avril pour produire et donner près de 2 000 visières par jour. Elle a réalisé 30 000 visières qu'elle a données aux soignants du Compiégnois et bien plus largement. **La production s'est poursuivie en partenariat avec la société**



de logistique PKM, basée à Clairoix. La production de 20 000 nouvelles visières a permis d'alimenter des professionnels et des habitants du Compiégnois. Les sociétés concernées peuvent vendre des produits aux entreprises qui en ont besoin pour leur activité.

Du GEL produit à Venette et à Clairoix

Structure spécialisée dans la chimie du végétal, la SAS PIVERT, a développée exceptionnellement une production de gel hydroalcoolique sur son site de Venette. Ces produits alimentent notamment les entreprises locales. Une initiative identique a été prise par **PKM à Clairoix.**

La production de savon développée

Pour faire face à une forte augmentation de la demande, l'usine Colgate-Palmolive a dû réorganiser sa production et prendre des mesures importantes pour protéger les salariés.

L'usine a produit 60 % de savon de plus qu'habituellement. Elle a également réalisé exceptionnellement des centaines de litres de gel hydroalcoolique pour ses salariés et pour faire des dons aux structures de soin.

De précieux médicaments produits à Compiègne

L'usine Sanofi, dans la Zone Industrielle Nord de Compiègne, a doublé sa production de Doliprane. Ce sont 500 000 boîtes par jour qui ont été produites 24 h/ 24 et 6 jours /7. Les équipes ont donc réalisé des heures supplémentaires pour répondre à une demande en augmentation de 150 %. La production a été réorganisée pour répondre à ce contexte exceptionnel.



Habitants et entreprises



Doria à Choisy-au-Bac



Frédéric à Clairoix



Claire à Jaux



Olivier à Armancourt



Aurélié à Vieux-Moulin

Des dizaines de bénévoles dans une vingtaine de communes de l'agglomération ont réalisé des masques à partir des kits à coudre achetés par l'ARC. Leur apport a été déterminant pour livrer au plus vite. Un grand merci !



Laurence à verberie



Christelle à Saintines



Corinne à Margny-lès-Compiègne



Sonia à Compiègne

SOLIDAIRES



La solidarité des entreprises a été en bonne partie centralisée par les services de la Ville et de l'ARC pour optimiser les dons. Ainsi, ont été récupérés pour distribution aux soignants et aux agents exposés : plus de 17 000 blouses, plus de 2 600 masques, 1 000 visières, près de 2 000 litres de gel hydroalcoolique, des produits d'hygiène et d'entretien...

Parmi les autres initiatives

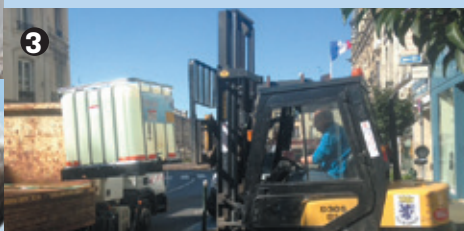
- Bostik a fait don de 70 lunettes de protection
- PIVERT a fait don de 100 blouses
- Enedis a fait un don de 290 masques de protection
- Proméo a fait don de 100 blouses, 1 000 charottes, de gants et de surchaussures
- Disneyland Paris a fait un don de 1 000 ponchos (utilisés comme protection) et 3 000 gants



- Veolia a fait don de 400 masques
- SAFRAN à Compiègne a fait le don de 600 masques FFP3
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale a fait un don de 300 masques
- Mac Donald a fait don de 1 500 blouses
- LD informatique a récupéré des ordinateurs et fait des dons notamment pour le suivi des cours à distance
- Phoenix équipement a mis en ligne un modèle de visière de protection
- Des groupes de particuliers ont réalisé et donné des centaines de visières
- Des particuliers ont lancé des cagnottes en ligne



- ① Unilever : Près de 15 000 blouses et des produits d'hygiène
- ② Colgate-Palmolive : savons, masques, blouses, désinfectants...
- ③ Oléon : 1 600 litres de gel hydroalcoolique
- ④ Nutrition et nature : 1 000 blouses, des charottes et des gâteaux
- ⑤ PKM : 2 500 litres de gel et 10 000 visières
- ⑥ Propreté 2 000 et Mercure : gel hydroalcoolique au profit de médecins hébergés gratuitement à l'hôtel



L'accueil des enfants de personnels engagés

Depuis le 19 mars, les jeunes enfants de professionnels soignants sont accueillis gratuitement au sein de la crèche du centre multi-accueil de la Croix Rouge, au 5 rue d'Humières à Compiègne.

La structure est prête à accueillir davantage d'enfants dans les mêmes conditions. Sont concernés tous les personnels des établissements de santé (et donc les soignants, mais aussi le personnel administratif, d'entretien...). Les établissements sociaux et médicaux sont également concernés par le dispositif, comme les services de sécurité (gendarmes, policiers nationaux et pompiers professionnels). N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de la crèche.

Pour répondre aux besoins, l'amplitude horaire pour l'accueil d'une dizaine d'enfants est élargie de 5h45 à 21h30.



Chaque jour, un nettoyage rigoureux est assuré par le personnel de la crèche qui s'appuie sur des procédures validées. "Ce dispositif exceptionnel est très bien accueilli par les parents et les enfants, apprécie la Directrice Caroline Jandin. Nous avons 3 professionnelles pour 10 enfants dans un grand espace,

ce sont de très bonnes conditions."

À compter du 11 mai, une partie des enfants habituellement inscrits à la crèche seront de retour dans la structure, dans la limite de 10 enfants par salle.



Renseignements :
www.monenfant.fr
Tél. 03 44 40 33 49



Une intervention adaptée à la situation des personnes âgées

Une des conséquences de la crise sanitaire actuelle a été de réduire drastiquement les visites des familles dans les EPAHD.

De ce fait, le problème de l'approvisionnement des résidents en produits d'hygiène a été identifié. Pour y remédier, les équipes de l'Ordre de Malte se sont mobilisées. Grâce à des dons de sociétés comme Colgate-Palmolive, Bic et Carrefour (...), les bénévoles ont pu distribuer environ 4 000 kits d'hygiène dans des structures de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme. "Avec le confinement, il devient difficile pour les proches d'apporter tout simplement du dentifrice ou du

shampooing, constate le président de l'association Hubert de Vésian. Des dons sont toujours bienvenus dans les semaines à venir."

Deux points de collecte pour les produits d'hygiène sont organisés à Compiègne :

> **Centre du Secours Catholique** :
40 rue Notre Dame du Bon Secours,
de 10h à 12h, réservation au :
03 44 23 37 32

> **M. et Mme Gambart de Linières**
8 avenue Thiers, réservation au :
06 12 41 51 30



Renseignements :
delegation60@
ordredemalte
france.org

JAUX

Nous poursuivons la découverte de notre territoire à travers les anecdotes qui font le charme et la richesse de nos communes.



Bien plus qu'un village-rue ①

On perçoit souvent la commune de Jaux à travers sa longue rue de près de 3 km. Mais le territoire s'étend sur 860 hectares et comprend aussi des hameaux : Dizocourt, les Tartres, Varanval et Bouquy.

Plus récemment, la commune s'est développée avec la zone de loisirs (le cinéma et le karting-bowling), les lotissements des Cailloux et le renouveau du centre-bourg. En 4 décennies, la population a connu une forte expansion, passant de 1 000 à plus de 2 500 habitants !

Les "Malins d'Jaux" ②

Les habitants ont été affublés de ce surnom, avec plusieurs interprétations possibles. La première viendrait du seigneur de Jaux qui avait un "fou" pour le distraire, envié par les seigneurs des environs. Le nom de "fou" serait alors associé à "malin". Autre hypothèse, les Jauéens produisaient des oignons à grande échelle et avaient mis des grillages dans leurs séchoirs pour se prémunir des crues. Ils étaient un peu moqués pour cette originalité. Un procédé pourtant bien "malin" qui permit aux oignons de ne pas être emportés lors de la décrue.



Une cabine irlandaise ③

Jaux a développé un jumelage, avec trois communes du centre de l'Irlande: Ballycommon, Ballinagar et Geashill. L'objectif est évidemment de favoriser les échanges. Parmi les initiatives, on notera un beau clin d'œil avec l'installation d'une cabine téléphonique irlandaise en guise de boîte à livres dans le centre-bourg.



Le pont devenu passerelle ④

La passerelle de Jaux permet de relier le centre-bourg au lycée Charles-de-Gaulle et au secteur de Mercières. Ce projet, mené par l'intercommunalité en 1993, a l'originalité de reposer sur des piles en béton qui datent de 1917. L'armée avait alors débuté un projet de pont, abandonné par la suite.



Un prieuré transformé en grange ⑤

Il ne reste du prieuré de Bouquy que les vestiges d'une chapelle. Il était décrit en 1790 comme comprenant des bâtiments de ferme, des corps de logis et une église, entourés de vergers et de vignes. Les ruines encore debout servent de hangar agricole, mais demeurent photogéniques.





TOUS PROTÉGÉS,
TOUS MASQUÉS

DISTRIBUTION GRATUITE DE MASQUES

par votre Mairie



L'Agglomération de la Région de Compiègne donne à chaque habitant 2 masques alternatifs lavables de catégorie 2.

L'un est fourni par l'ARC, l'autre par la Région.

Des visières sont également disponibles mais essentiellement réservées pour les petites entreprises et les commerces. L'investissement de l'ARC sur ces protections est de 300 000 €.

Chaque commune de l'ARC organise sa propre distribution pour ses habitants. Les Maires communiquent directement avec leurs habitants.

A quoi servent ces masques ?

La dotation de masques est destinée à contribuer à la protection de tous et à favoriser la relance économique. Cela vient en complément des gestes barrières à respecter scrupuleusement.

Qui va bénéficier des masques ?

Tous les habitants de l'ARC à partir de 10 ans et prioritairement les personnes de retour au travail et les commerces de moins de 3 salariés (y compris le gérant).

Une commande est en cours pour des masques adaptés aux enfants de 6 à 10 ans.

> Pour les actifs 2 masques favorisant la reprise d'activité.

> Pour les autres 1 masque – une 2^{ème} distribution sera organisée fin mai lorsque l'ARC aura reçu le complément de commande.

Comment sont distribués les masques aux habitants ?

Chaque commune s'occupe de la distribution des masques pour ses habitants à partir du 11 mai.

Compiègne et Béthisy-Saint-Pierre en drive : Ces 2 communes organisent la distribution par un système de drive avec inscription obligatoire sur la plateforme dédiée via le site internet www.agglo-compiegne.fr. Les créneaux horaires et jours seront débloqués au fur et à mesure de la livraison des masques.

Pour les habitants de Compiègne, qui ne seraient pas à l'aise avec l'outil informatique, un système de réservation sera disponible avec une cellule téléphonique.

Pour les 20 autres communes, il faut téléphoner en mairie pour connaître les modalités.



Comment sont distribués les kits aux commerçants ?

Pour les commerçants de l'ARC de 3 salariés (y compris le gérant), un kit de redémarrage d'activité est remis gratuitement en Mairie de Compiègne – salles annexes rue de la Surveillance.

L'inscription est obligatoire via www.agglo-compiegne.fr.

Le kit de redémarrage comprend :
1 masque + 2 visières par personne
et 2 flacons de 200 ml de gels hydroalcoolique par commerce.

L'association des commerçants a également mis en place un kit payant à 30 € (prix coûtant). Il comprend 4 masques lavables, 4 masques chirurgicaux, 5 masques jetables (donnés par Intermarché), 1 visière et 0,5 litre de solution hydroalcoolique.

Pour toute demande :
commerces.compiegne@gmail.com



PAS DE DISTRIBUTION DE L'ARC-INFOS

Exceptionnellement ce numéro ne sera pas distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il est consultable en ligne et des exemplaires imprimés seront disponibles dans vos mairies ou à l'accueil de l'ARC à partir du 14 mai.